



LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°119 du 11 Aout 2009

**1 - NOUVELLES DE LA FEDERATION
DES DIRECTEURS**

Concernant le **décret relatif aux directeurs généraux des O.P.H.** (c'est le titre définitif), notre Président Bernard MARETTE nous informe que celui-ci, dont la parution a été retardée par suite de changements dans le Gouvernement et donc des nouvelles attributions et délégations qui en découlent, devrait vraisemblablement être publié avant la fin du présent mois.

2 – LES TEXTES PARUS

Loi n°2009-967 du 3 Aout 2009 de programmation relative à la **mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.**

Dans le titre 1^{er} au titre de la lutte contre le changement climatique figurent des dispositions sur la réduction des consommations d'énergie des bâtiments.

Fixation de normes sévères pour les constructions neuves dont la consommation ne devrait pas dépasser 50 KWh au mètre carré en 2010 (à partir de 2020 les nouveaux bâtiments devraient produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment).

L'article 5 prévoit que « l'Etat se fixe comme objectif la rénovation de l'ensemble du parc de logements sociaux et dans un premier temps de 800.000 logements, à hauteur de 20 %. Une enveloppe de prêts à taux privilégiés est prévue.

Le partage des économies d'énergie entre bailleurs et locataires doit aboutir d'ici 1 an maximum.

L'article 19 traite des sources d'énergies renouvelables avec un objectif de 23 % en 2020.

Le débat sur la **mise en œuvre technique** commencera au Parlement en Septembre.

Loi n°2009-972 du 3 Aout 2009 relative à la **mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique.**

Développement des mobilités à l'intérieur des 3 Fonctions publiques (Etat – Territoriaux et Hospitalier). Nouvelles modalités pour le détachement et la réorientation professionnelle. Nouveaux dispositifs pour le recrutement (intérim, limite d'âge...).

Décret n°2009-910 du 24 Juillet 2009 relatif aux **attributions déléguées au Secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme.**

Connait de toutes les affaires en matière de logement, d'urbanisme et de lutte contre la précarité et l'exclusion que lui confie le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la mer.

Décret n°2009-930 du 29 Juillet 2009 relatif au montant du **supplément de loyer de solidarité** applicable au logement social découle de l'article 62 de la loi du 25 Mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

Fixation d'un plafond par mètre carré de surface habitable selon les zones, révisé au 1^{er} Janvier de chaque année en fonction de l'I.R.L.

Arrêté du 29 Juin 2009 (J.O. du 31.7) portant codification des **règles de conformité des matériels à gaz** aux normes les concernant lorsqu'ils sont situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Nouvelles dispositions applicables dès publication.

Arrêté du 27 Juillet 2009 (J.O. du 4.8) relatif au **recensement économique des contrats, marchés publics et accords-cadres** dont le montant initial est compris entre 4.000 et 90.000 € hors taxes.

Le seuil pour le recensement est porté de 4.000 à 20.000 €.

Circulaire du 11 Juin 2009 relative au versement des **subventions aux collectivités territoriales** et à leurs groupements soutenant **l'accession populaire à la propriété dans le cadre du Pass Foncier.**



FÉDÉRATION NATIONALE DES DIRECTEURS D'OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT (OPH)

Soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance pour atteindre l'objectif de 30.000 logements en accession en 2009.

3 - LES PROJETS QUI BOUGENT

L'arrêté portant approbation du **Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés de travaux publics** est entré dans le circuit des signatures ministérielles. Compte tenu de l'encombrement du circuit des signatures de cette nature il est possible de penser que ce texte y restera un certain temps. En tout état de cause l'application se fera 3 mois après la publication au Journal Officiel.

Avec l'annulation par le Conseil d'Etat le 21 Juillet d'une partie du décret du 17 Mai 2006, toute **construction neuve devra à compter du 1^{er} Janvier 2010 respecter les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées.** Plus aucune dérogation n'est permise.

Le collège d'experts présidé par Michel Rocard a remis son rapport le 28 Juillet concernant **la taxe carbone ou Contribution Climat énergie (C.C.E.)**.

Celle-ci est considérée comme le meilleur moyen de lutter contre le réchauffement climatique en taxant les activités polluantes pour que chacun, entreprises et particuliers, ait intérêt à être vertueux.

Il faut réduire la consommation des énergies émettrices de gaz à effet de serre. Cette taxe s'appliquerait aux seules consommations d'énergie fossiles – pétrole, gaz, charbon – sur le carburant des transports et les modes de chauffage.

Le chiffre de 32 € la tonne de CO2 a été avancé et le principe d'une compensation sous forme d'une allocation forfaitaire aux classes moyennes et populaires est envisagé.

4 - C'EST DANS L'AIR

Le Gouvernement a saisi la Commission de Régulation de l'Energie d'un projet de **majoration des prix de l'électricité de**

1,9 % pour les particuliers à compter de la mi-août.

Une proposition de loi tendant à créer des **Sociétés Locales de Partenariat (S.L.P)** vient d'être déposée devant le Sénat. L'objectif est de booster les partenariats public-privé. Il s'agit d'une nouvelle forme de partenariat entre les collectivités locales et le secteur privé, proche mais distincte des S.E.M.

Ne pas confondre ces S.L.P. avec les S.P.L. (sociétés publiques locales) évoquées lors du Comité Directeur du 8 Juillet dernier, qui ont été décidées par le Sénat en Juin, et dont l'objet est l'aménagement.

5 - LU POUR VOUS

Selon l'Agence internationale de l'énergie, **les réserves de pétrole s'épuisent plus rapidement que prévu**. La production mondiale devrait atteindre son niveau maximum dans une dizaine d'années (Le Monde du 6.8).

6 - BREVES

Les **taux d'intérêt des crédits immobiliers** ont poursuivi leur baisse pour le 8^{ème} mois consécutif franchissant à la baisse le seuil des **4 %**.

Depuis le décret n°2008-1550 du 31.1.2008 un nouveau dispositif est mis en place concernant le taux des **intérêts moratoires à appliquer en cas de dépassement du délai maximum de paiement**.

Selon le Fonds monétaire international **l'endettement de la France** pourrait atteindre **95 % de son P.I.B.** en 2014.

711.320 dossiers de demande de RSA déposés au 31 Juillet.

Le groupe bancaire BPCE né de la fusion entre la Caisse d'épargne et Banque Populaire est opérationnel depuis le 3 Aout, tout en signalant un recours en Ile de France.

Pour toutes recherches au niveau d'une **circulaire gouvernementale** aller sur le site www.circulaires.gouv.fr/